



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 03/05/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 3 mai 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **1 267 cas** positifs supplémentaires ces dernières 72h¹.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **144,9 cas pour 100 000 habitants** (-22,1 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **5,9 %**.

Le virus circule activement, soyons vigilants collectivement !

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 3 mai 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	21535	248	132,7	-23,8
29	22018	209	82,3	-6,2
35	63269	523	201,1	-32,7
56	29111	287	149,2	-24,6
Bretagne	135933	1267	144,9	-22,1

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **835** hospitalisations en cours (+20¹), dont 101 (-5¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **6 888** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+55¹) ;
 - **1 513** patients sont décédés (+13¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

La Bretagne compte actuellement 141 (sans évolution¹) clusters en cours d'investigation par l'ARS

Bretagne :

- **32** dans les Côtes d'Armor (9 en milieu professionnel, 1 en crèche, 5 en milieu scolaire et universitaire, 5 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 7 en sphère privée) ;
- **22** dans le Finistère (7 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 8 en sphère privée) ;
- **59** en Ile-et-Vilaine (14 en milieu professionnel, 2 en crèche, 5 en milieu scolaire et universitaire, 11 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 7 en EHPAD et 18 en sphère privée) ;
- **28** dans le Morbihan (10 en milieu professionnel, 4 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 6 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

La couverture vaccinale de la population bretonne est de **27,6 %** (au moins une dose tous âges confondus)

Au 02/05, **1 268 424 injections** ont été effectuées.

275 128 dans les Côtes d'Armor

347 475 dans le Finistère

346 119 en Ile-et-Vilaine

299 802 dans le Morbihan

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 30/04/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr